

COMPTEURS LINKY. Bientôt tout le Centre-Bretagne équipé

Le déploiement des compteurs « communicants » est bientôt achevé en Bretagne. Un « grand remplacement » qui soulève des contestations et des interrogations. Le point.



Les compteurs Linky commencent à être installés en Centre-Bretagne. (© Actu.fr)

Au commencement était la directive européenne 2012/27/UE, transposée dans la loi française en 2015 sous le nom de « loi de transition énergétique pour la croissance verte ». On envisage l'après-pétrole en France et l'on parle de « mix énergétique ». Derrière le slogan, le vieux principe de l'indépendance du pays en matière de production d'électricité, mais en y incluant maintenant les énergies « durables » ou « renouvelables » (l'éolien, le solaire, l'hydraulique, la biomasse, la géothermie, etc.). La loi vise à réduire la part du nucléaire à 50 % à l'horizon 2035 (contre plus de 70 % aujourd'hui) et, surtout, à sortir des énergies fossiles (qui ne représentent d'ores et déjà plus que 14 % de la production). C'est un défi technique, car il s'agit d'injecter sur le réseau des électricités de natures différentes et très variables.

Explicitement, la loi évoque péle-mêle la lutte contre le dérèglement climatique, la préservation de l'environnement, l'amélioration de la qualité de vie, la protection de la planète et de la santé publique... Elle a aussi pour vocation d'inciter les Français à pratiquer une consommation « raisonnée ». Evidemment, elle revêt une importance capitale pour la Bretagne, où la question de la dépendance énergétique a toujours été un point noir (elle ne produit que 12 % de son électricité, le reste est importé). C'est une région où l'on investit massivement, justement, dans le « renouvelable » et le premier souci ici, c'est de sécuriser l'approvisionnement.

L'acte de naissance de Linky

En fait, la loi de transition énergétique signe l'acte de naissance de Linky, et Linky restera son meilleur argument ! Ce compteur « communicant » (en anglais : « smart met ») est véritablement au centre du

Un réseau qui devient intelligent

Les décideurs politiques et les acteurs économiques ont, sur ce dossier, une guerre technologique d'avance sur les consommateurs. Linky, c'est la tête de pont, l'élément visible par tous, le fer de lance d'une expérimentation à l'échelle nationale. L'enjeu, derrière, est formidable : c'est tout le réseau électrique qui devient « intelligent » (en anglais : « smart grid »), c'est-à-dire qui collecte et transmet des

données. Massivement. On parle de mégadonnées, c'est-à-dire de « big data », et Enedis, filiale de ERDF en charge du réseau, pourrait devenir un géant du numérique. Quant à la France, où l'on n'a pas de pétrole, mais beaucoup de données, elle est à la pointe de cette révolution industrielle et il y a des milliards

Déjà se développent des projets industriels de « smart grids ». Dans le Grand Ouest (Bretagne et Pays de la Loire), l'association « Smile » (« Smart Ideas to Link Energies », c'est-à-dire : « des idées intelligentes pour relier les énergies ») en a homologué 69 pour 2020. La plupart du temps, ces initiatives sont liées au « green business ». Quant aux Français, qui se voient imposer un compteur « pour sauver la planète » (la formule est volontairement caricaturale), ils ont parfois l'impression d'avoir été « doublés ». Ils n'ont pas tout à fait tort.

L'electromog, la pollution invisible

Linky marche au CPL, ou cou- rant porteur en ligne : ce signal à

haute fréquence est injecté dans l'électricité qui circule dans les fils. Et ces derniers ont intérêt à être blindés, car le CPL a une fâcheuse tendance à rayonner alentour... et à chauffer (d'où ces incidents/incendies sur des installations mal fichues). Le CPL permet le dialogue entre Linky et son concentrateur (un relais). Et puis, maintenant qu'on y est, autant compléter cette description : au niveau du concentrateur, le signal CPL est transformé en signal de téléphonie (mobile) et expédié, par les airs, au centre de gestion. Dans un sens, on donne des ordres, dans l'autre, on remonte les réponses.

Bon, super, on prend : le CPL + le compteur « communicant ». En plus, les infrastructures existent déjà. C'est pile, le choix technologique ne souffrira d'aucune discussion : d'ailleurs, après l'électricité, d'autres opérateurs (gaz : 11 millions de compteurs, et eau : 35 millions de compteurs) se ruent dans la brèche. Comme pour le nucléaire en son temps, la France opte pour le « tout-communicant ». A ce niveau-là, c'est bien la seule en Europe.

les expertises. Elle reconnaît aujourd'hui les souffrances liées à l'électro-hypersensibilité (EHS), mais n'établit pas de lien irrefutable avec les champs électro-magnétique.

Si l'on retient la leçon des révolutions industrielles du XIX^e et XX^e siècles (fondées sur le charbon, l'électricité, le gaz et le pétrole), il faut reconnaître qu'elles ont été des processus polluants, qu'elles ont marqué la morphologie des paysages et des villes, des consciences et des comportements. La 4^e révolution industrielle, numérique, semble reproduire les mêmes symptômes : de la pollution (admise au nom de la croissance), des économies de services extra-urbaines et des agglomérations qui ne sont ni des villes ni des villages). Ce n'est plus la force du travail qui compte, ou les ressources locales, comme pour l'agriculture, mais la capacité de tout un chacun à être un acteur du réseau, en commençant par consommer.

Vers un scandale sanitaire majeur ?

Et, tandis que le gouvernement enchaîne les conférences environnementales, le dossier des ondes dort dans les cartons. Ça vaut ce que ça vaut, mais l'Allemagne dispose d'un office fédéral pour la protection contre les radiations (Bundesamt für Strahlenschutz). Car la croissance verte nous prépare, peut-être, un scandale sanitaire sans précédent. Et pose, au-delà de la question scientifique, une question de société.

QUELLES COMMUNES CONCERNÉES ?

Au premier semestre 2020, le déploiement des compteurs Linky sera effectué sur les communes suivantes :

- Pays de Loudéac : Loudéac ; Hémonstoir ; La Motte ; Saint-Barnabé ; Saint-Caradec ; Saint-Maudan, Trévé.
- Pays de Guenledan : Mûr-de-Bretagne ; Saint-Cornec ; Saint-Gilles-Vieux-Marché ; Saint-Guen.
- Pays d'Uzel : Le Quillio ; Merléac.
- Pays du Mené : Saint-Vran ; Merdrignac ; Laurenan ; Gomené ; Illifaut ; Loscouët.

sur-Meu ; Méillac ; Saint-Laud ; Tiémoré.

- Pays de Plémet : La Pré-nessaye ; La Cheze ; Plémet ; Coëtlogon ; Saint-Étienne-du-Gué-de-l'Isle ; Plumieux ; Le Cambout ; La Ferrière ; Saint-Barnabé.

Sachez qu'un mois avant l'installation (gratuite) du compteur, Enedis informe ses clients de la venue des techniciens. Si le compteur à changer est à l'extérieur, vous n'aurez pas besoin d'être présent. S'il est à l'intérieur, un rendez-vous sera fixé.

Chez les animaux aussi



Stéphane Le Béchec au milieu de ses vaches, au premier plan une bête gravement atteinte de pelade. (Le Courrier indépendant)

Plusieurs élevages ont été durement frappés dans les Côtes-d'Armor.

Comme le rapportait Le Courrier indépendant en mars 2017, Stéphane Le Béchec (d'Allineuc) et Patrick Le Néchet (de Querrien), ont perdu près de trois cents vaches en trois ans. Un drame dont les différents actes pourraient tenir de la science-fiction, si ce n'est que le cauchemar est bien réel et que les deux éleveurs (dont l'un a été accusé de maltraitance !), sont aujourd'hui ruinés : des vaches aux cornes portements anormaux, qui forcent les clôtures pour furer des pâtures où les boussoles s'affolent, qui tombent sur place, comme foudroyées, des pelades, des diarrhées, des infections urinaires et des AVC à répétition. Une bête est morte en vomissant, alors que morphologiquement, cela est impossible. Les veaux meurent les uns après les autres, d'autres refusent de boire le lait de leur mère, devenu toxique. Enfin, à l'abattoir, les viandes ne

séchent pas... En cause, l'électricité présente dans le sol, anormalement élevée. Et la géologie bretonne n'arrange rien, avec la présence de nombreuses failles, par lesquelles elle circule. On ignore son origine : lignes à haute tension, antennes-relais de téléphonie mobile, éoliennes, panneaux photo-voltaïques ? Et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) avoue son incompréhension... Il y aurait une quinzaine de «troubles» dans des élevages bretons et des échos similaires partout en France, dans des départements voisins (ainsi, un éleveur de la Sarthe, Patrick Pilon, a perdu 150 000 lapins). Des éleveurs ont décidé de rompre leur isolement et le silence et de procéder à la collecte de données : les Eleveurs sous tension (éleveurs-sous-tension.org) ou l'association nationale des animaux sous tension (animaux-soustension.org).

5G ? Connais pas !

Lundi 27 janvier. Dans un rapport effectué à la demande des ministères de l'Économie, de la Santé et de l'Écologie, l'Agence de sécurité sanitaire (Anses) concluait à « un manque important, voire à une absence de données scientifiques sur les effets biologiques et sanitaires potentiels liés aux fréquences autour de 3,5 GHz ». En clair, tant que la « téléphonie de la 5^e génération » ne sera pas déployée, l'Anses ne pourra pas effectuer de mesures réelles sur son impact sanitaire. D'ici à la fin février, une dizaine de (grosses) villes Françaises seront couvertes par la 5G.